

Projet ITEK “Intégrer les principes de la transition écologique à nos pratiques de kayakistes”.

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERS UN DOCUMENT DE REFERENCE POUR LE CKGC

ECOLOGIE DU KAYAK DE MER

CONSTATS :

- Changement climatique, réchauffement, dérèglement (Tempêtes, cyclones, submersions, modification du trait de côte, destruction des dunes et des falaises)
- Déclin de la biodiversité (disparition d'espèces, prolifération d'espèces invasives, destruction d'habitats naturels protégés)
- Urbanisation des côtes et fréquentation touristique massive
- Pollutions diverses : hydrocarbures, plastiques

CAUSES

- Modèle de développement industriel fondé sur la prédation et l'exploitation des ressources naturelles.
- Usage en croissance des énergies fossiles émettrices de CO2.
- Croissance de la population et de la consommation.

REPONSES

- Protection du vivant, reconstitution des stocks,
- Energies décarbonées, renouvelables, réduction de l'usage des énergies fossiles,
- Suppression des pesticides,
- Transformation des modèles : pêche, agriculture, ostréiculture...

Et le kayak dans tout ça ? Nous naviguons dans des zones naturelles protégées (Baie du Mont St Michel, Archipel de Chausey, Iles de Bretagne) et si notre impact n'a pas de commune mesure avec le tourisme de masse ou le nautisme motorisé, il convient néanmoins de respecter quelques règles afin de ne pas effaroucher les animaux sauvages, ni dénaturer des sites naturels inaccessibles excepté pour les plongeurs et les kayakistes.

NOTRE CHARTE “CHAUSEY”

Document “Code de bonne conduite du kayakiste dans l’archipel de Chausey”

FFCK, Conservatoire du Littoral, Département et RÉGION

Cette charte attire l’attention des kayakistes sur les précautions à prendre pour observer les oiseaux et les mammifères marins, respecter les habitats, réduire l’accès aux îlots. Une formation de référents Chausey permet d’intégrer ces contraintes lors d’activités du Club sur l’archipel.

NOS RÉFÉRENTIELS PAGAIE

Les référentiels pagaies de la FFCK comportent toujours une exigence de formation en matière d’environnement de navigation : connaissance des phénomènes naturels (marée, houle), connaissance de la faune et de la flore.

NOS PERSPECTIVES :

- **Achats de matériels et recyclage** : recyclage des kayaks usagés, achats responsables et circuits courts ?
- **Transports** : transport en commun, covoiturage, problèmes des navettes “Jolie France”, vers une traversée décarbonnée?
- **Stockage, entretien (eau de pluie), déchets...**
- **Impacts des navigations dans les zones naturelles protégées : habitats, faune, flore** : contrairement aux touristes à Chausey (3000 en période de pointe), aux bateaux motorisés (1300 en pleine saison), la présence des kayakistes à Chausey est numériquement faible (une douzaine de kayakistes sur une dizaine de journées par année ?) et notre impact est faible mais pas nul en particulier en période de nidification sur les “îles aux oiseaux”.

Une stratégie : défendre une écologie du kayak de mer respectueuse de notre environnement en général et des zones naturelles protégées en particulier doit nous permettre de préserver notre accès à ces sites remarquables. Le risque, en cas d’excès et de péril, c’est la mise sous cloche de ces espaces de navigation.

AP- Avril 2024